



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



HISTOIRE D'ÉVALUATION

# En Guinée, des communautés plus résilientes grâce à la pisci-riziculture

**Périmètre** Étude d'impact du développement de la pisci-riziculture en Guinée forestière

**Bailleurs** AFD et Union européenne avec un co-financement du gouvernement guinéen

**Montant total** 17,6 M€

**Période** 1999-2024

**Évaluation réalisée par** Tero

En Guinée forestière, le riz et le poisson constituent la base du régime alimentaire des habitants. Pour en sécuriser la production, les autorités guinéennes ont misé sur le développement d'une pisci-riziculture intégrée aux exploitations agricoles familiales. Une évaluation a mesuré l'impact de cet appui démarré il y a 25 ans.

## Le contexte

En Guinée forestière, au sud-est du pays, le riz est à la base du régime alimentaire des habitants et le poisson constitue leur principale source de protéines animales. Toutefois, au début des années 2000, le niveau d'exploitation de la ressource halieutique en Guinée n'était pas durable en raison de l'épuisement à venir des stocks de poissons, tandis que le riz consommé restait majoritairement importé.

Pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants, le développement de la pisci-riziculture apparaissait comme la seule source possible d'augmentation de la ressource. Avec l'appui de l'AFD à travers trois projets successifs de 1999 à 2024, les autorités guinéennes ont soutenu le développement d'une pisciculture paysanne extensive à vocation commerciale, intégrée aux exploitations familiales, associée à de la riziculture sous forme d'étangs de barrage. Cela a permis d'aménager plus de 1600 hectares d'étangs et 3000 pisciculteurs sont désormais recensés. La pérennité de l'action auprès des producteurs était au cœur de la démarche : absence de subventions, appui de long-terme (aménagement des bas-fonds, gestion piscicole), accompagnement à la structuration de la profession, suivi des impacts...

L'évaluation, menée entre janvier 2023 et avril 2024, estime ex post la contribution de cet appui aux impacts sociaux, économiques et environnementaux mesurés.



La pisci-riziculture combine l'élevage de poissons et la culture du riz dans un seul et même espace. Ici, un aménagement pisci-rizicole en Guinée forestière. © Hubert Cathala.

## Les impacts en chiffres



### IMPACT AGROÉCONOMIQUE

**x2**

Le **rendement** en riz et poisson a doublé

**+306 kg de poisson**

**+456 kg de riz**

produits par an et par ménage, en moyenne



### IMPACT ENVIRONNEMENTAL

**78 %**

des agriculteurs arrêtent d'utiliser des **herbicides**

**≈ 11 000**

tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées par an de 2004 à 2024, grâce à l'aménagement des étangs (estimation)



### IMPACT SOCIAL, SANITAIRE ET NUTRITIONNEL

**10 %**

du poisson de pisciculture est redistribué au niveau des communautés locales

« On peut manger **3 fois** du poisson par semaine car on a des stratégies (...).

Avant, on n'en mangeait peut-être qu'une seule fois par mois. »

Témoignage d'un pisciculteur du village de Toulemou



**VERS UN RENFORCEMENT PROGRESSIF DE LA RÉSILIENCE DES MÉNAGES ET DE LEURS COMMUNAUTÉS**

## FOCUS

### UN ENJEU DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

En Guinée forestière, l'agriculture est la principale activité économique. L'AFD soutient le gouvernement guinéen depuis vingt-cinq ans dans le développement de la pisci-riziculture, qui consiste à élever des poissons dans une rizière en même temps que le riz y est cultivé. L'objectif : accroître durablement l'offre locale en poissons et améliorer les conditions de vie des populations du sud-est du pays.

Le développement de la pisci-riziculture est un enjeu majeur de sécurité alimentaire, la consommation de poisson procurant un apport en protéines animales de qualité, principale carence de l'alimentation des populations de Guinée forestière. L'appui de l'AFD et de ses partenaires à cette filière, située dans une zone enclavée, contribue ainsi à l'amélioration de l'accessibilité, de la quantité et de la qualité nutritionnelle de l'alimentation des populations bénéficiaires, tout en diversifiant leur régime alimentaire.

#MondeEnCommun

# Les conclusions de l'évaluation d'impact



## Impacts agro-économiques

- **La production moyenne de poisson et de riz augmente** : chaque année, la quantité produite par ménage permet de nourrir 15 Guinéens en poisson et 5 Guinéens en riz.
- **Le modèle piscicole est rentable**, s'adapte aux conditions du milieu et permet d'améliorer la capacité d'épargne et la trésorerie des ménages.
- **La production de riz est sécurisée** grâce à l'aménagement des bas-fonds (réduction de l'impact des retards de pluie, des crues violentes...).
- **D'autres bénéfices sont constatés** : économies de temps de travail, diversification des activités, créations d'emplois connexes, développement de cultures de rente.

## Impact environnemental

- **Ce modèle agroécologique a des impacts environnementaux globalement positifs** :
  - Moins d'herbicides : 96 % des pisciculteurs diminuent leur consommation, 78 % arrêtant même totalement de les utiliser.
  - Adaptation et atténuation du changement climatique : l'aménagement des 1 633 ha d'étangs permettra d'éviter les émissions de CO<sub>2</sub> d'environ 110 000 Guinéens.
  - Autres effets positifs : amélioration de l'hydrologie, limitation de l'érosion, végétalisation renforcée, préservation de la fertilité des sols.

## Impact social

- **La redistribution du poisson est significative** : 81 % des pisciculteurs indiquent redistribuer du poisson et 60 % des non-pisciculteurs reçoivent au moins un don par an.
- **Elle contribue au renforcement de la cohésion sociale**, ce qui, associé à l'entraide, au travail créé et à la sécurisation du foncier, renforce le statut social du pisciculteur.
- **La profession des pisciculteurs s'est structurée**, ce qui facilite l'échange d'informations, la gestion de la main d'oeuvre et des équipements, etc.

## Impact sanitaire et nutritionnel

- **La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages est renforcée** grâce à la disponibilité de protéines de qualité et bon marché.
- **La résilience des ménages s'améliore progressivement**, avec une diminution du nombre de ménages considérés comme très pauvres.



- Bien que le système pisci-rizicole mis en place ait permis de faire doubler les rendements en riz et en poisson, **les résultats agroéconomiques sont variables en fonction des exploitations**. La marge d'amélioration est significative sur l'ensemble des étangs, et de nombreux pisciculteurs cherchent à améliorer les performances de leurs étangs.
- **Deux principales logiques de production co-existent** :
  - L'une est tournée vers la **sécurité alimentaire** : cela représente environ 62 % des pisciculteurs.
  - L'autre est tournée vers la **production commerciale**, avec une stratégie d'intensification : relativement limitée, elle représente environ 29 % des pisciculteurs. Cette démarche est **conditionnée par l'environnement commercial et logistique**, et notamment par l'accès au marché pour les pisciculteurs.

- **La redistribution de poissons ne bénéficie pas en priorité aux personnes vulnérables** : plus une personne est vulnérable, moins elle a de probabilité de recevoir un don de poisson, et seuls 4 % des très pauvres en reçoivent.
- **L'impact de la pisci-riziculture sur les femmes reste limité** en raison des difficultés à accéder au foncier, au capital et à la main d'oeuvre.
- **L'amélioration de la résilience se fait sur le temps long** : l'impact du développement d'un atelier piscicole au sein d'une exploitation n'est pleinement consolidé qu'au bout de huit ans.

## DES COMMUNAUTÉS PLUS RÉILIENTES

L'analyse de l'évolution des classes de vulnérabilité permet de conclure que la pisci-riziculture renforce progressivement la résilience des ménages piscicoles : **31 % des pisciculteurs ont amélioré leurs conditions de vie et leur résilience.**



Cet effet s'étend à la communauté locale : il existe un niveau significatif de redistribution du poisson, qui renforce la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la communauté. Ce renforcement de la résilience se fait sur plusieurs années, suivant un schéma récurrent identifié par les évaluateurs :

1. **Un premier investissement** grâce à une décapitalisation (en général, vente de cheptel) permet d'aménager un premier bassin piscicole, qui augmente les revenus.
2. **Le produit de la pêche est réinvesti** dans l'aménagement d'un autre bassin.
3. **Les profits générés permettent d'entretenir les étangs** et d'établir (ou d'améliorer) une plantation de riz, souvent avec un appui familial. La culture de riz et l'élevage de poissons sont sécurisés.
4. **Il est possible d'investir dans de nouvelles activités économiques** et de recapitaliser le cheptel au fur et à mesure des années.
5. **La vulnérabilité des ménages diminue.**

## ENSEIGNEMENTS

- **Les projets doivent être adaptés au contexte des pisciculteurs** afin de leur proposer un système d'exploitation plus ou moins intensif, répondant à leurs besoins (résilience, sécurité alimentaire, commerce), et pouvant bénéficier aux plus vulnérables.
- **Le modèle est rentable mais le potentiel d'intensification de la pisci-riziculture est conditionné** par l'environnement commercial et logistique (enclavement, conservation du poisson frais, etc.).



L'intégralité des conclusions de l'évaluation d'impact sont disponibles dans l'ExPost n°106 (Éditions AFD)

À retrouver sur [afd.fr](http://afd.fr)



## CONTACTS :

Jean-Claude Pires, [piresjc@afd.fr](mailto:piresjc@afd.fr)

Sylvène Laborie-Roussel, [laborieroussels@afd.fr](mailto:laborieroussels@afd.fr)